



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 octobre 2025

Dialogue stratégique entre l'industrie cosmétique française et Stéphane Séjourné, vice-président exécutif de la Commission européenne

Le 15 octobre, dans le cadre de la 11ème édition du salon Cosmetic 360, à Paris, le vice-président exécutif à la Prospérité et la Stratégie Industrielle de la Commission européenne, M. Stéphane Séjourné, a rencontré, à l'invitation du Pôle de Compétitivité *Cosmetic Valley* et de la FEBEA, Fédération des entreprises de la Beauté, les dirigeants de l'industrie cosmétique française sur les enjeux européens et internationaux actuels de la filière.

Un leadership mondial fragilisé

Avec 300 000 emplois directs et indirects en France et près de 3 millions en Europe, plus de 60 % de sa production exportée et une place de 2ème contributeur à la balance commerciale française, l'industrie cosmétique est un secteur d'excellence qui fait rayonner le savoir-faire français à l'international.

Ce dialogue stratégique entre le commissaire européen et les professionnels du secteur venait donc illustrer le rôle moteur de la France au sein d'une industrie cosmétique de plus en plus mondialisée. Aujourd'hui, pourtant, ses dirigeants s'inquiètent des menaces croissantes qui pèsent sur leur activité : nouveaux droits de douanes américains, concurrence internationale renforcée, inflation normative européenne, freins à la consommation en Chine. Ces obstacles nouveaux fragilisent la compétitivité d'un secteur qui est un pilier de l'économie, du commerce et de l'innovation européens.

Les solutions avancées par la filière

C'est pourquoi, compte tenu de ces incertitudes, lors d'une table-ronde co-présidée par Marc-Antoine Jamet, Président de Cosmetic Valley, et Emmanuel Guichard, délégué général de la FEBEA, le vice-président exécutif a pu dialoguer directement avec les dirigeants du secteur.

- « Les difficultés que nous rencontrons sont de plus en plus lourdes. Elles pèsent sur la croissance, les exportations et, donc, la création d'emploi de notre industrie. Afin de rester dans la course, notre filière veut compter sur l'appui de l'Union européenne qui devrait en faire une de ses priorités stratégiques, la reconnaitre comme son quinzième écosystème industriel, pérenniser le dialogue qui nous a réuni et la valoriser à sa juste mesure. » a déclaré Marc-Antoine Jamet.
- «Le secteur cosmétique place une grande confiance et beaucoup d'espoir dans la Commission européenne, pour soutenir nos entreprises face à une concurrence mondiale accrue et une régulation toujours plus complexe. C'est pourquoi nous appelons à donner aux acteurs de la cosmétique les moyens de préserver leur leadership mondial. C'est dans cette optique que la FEBEA a proposé un plan d'action concret avec le Beauty Industry Package, Rapport Draghi pour la cosmétique. Cette feuille de route, signée par près de 80 dirigeants d'entreprises, vise à rendre l'industrie cosmétique plus compétitive, à travers un cadre réglementaire simplifié et résolument tourné vers l'innovation, afin de garantir sa pérennité dans un marché mondial en recomposition.» a indiqué Emmanuel Guichard.





Sur le plan commercial, il convient de stimuler les exportations internationales via de nouveaux accords de libre-échange (Indonésie, Inde..) et de consolider le marché européen en y facilitant la circulation des produits fabriqués en Europe.

Sur le plan réglementaire, s'interrogeant notamment sur l'Omnibus Chimie Cosmétique, le secteur appelle à une attitude responsable et adaptée de Bruxelles, qui tiendra compte des réalités que connaissent les entreprises.

Vers une stratégie européenne pour l'industrie cosmétique?

Le vice-président exécutif, Stéphane Séjourné a fait part de la détermination de la Commission à accélérer la nécessaire compétitivité industrielle, en agissant sur trois leviers: la simplification règlementaire, la protection du marché intérieur contre la concurrence déloyale et le soutien à la demande. L'Industrial Accelerator Act, l'Omnibus Chimie (volet Cosmétique), l'Omnibus environnement, et la diversification des accords de libre-échange, constituent autant de leviers pour renforcer le dynamisme industriel du secteur cosmétique en Europe.

« L'Europe mesure, apprécie et soutient sa filière cosmétique : étant à la fois la plus sûre au monde, un moteur d'innovation majeur, un leader mondial à l'export, et une part indéfectible du savoir-faire et du patrimoine européens. Dans le contexte de plus en plus dur et complexe dans lequel ce secteur industriel stratégique évolue, le rôle de la Commission est de réunir les conditions lui permettant de maintenir son rang. Au vu des enjeux tant sur l'international que sur le marché intérieur, une structuration du dialogue stratégique avec le secteur cosmétique est essentielle. » a souligné Stéphane Séjourné.

A propos :

La FEBEA – Fédération des Entreprises de la Beauté, est le syndicat professionnel des entreprises du secteur cosmétique (parfumerie, maquillage, produits de soin, d'hygiène, de toilette ou capillaires). Elle rassemble plus de 350 entreprises françaises de la beauté et du bien-être, dont 82% de TPE et PME. <u>www.febea.fr</u>

Cosmetic Valley – « Cœur battant de l'industrie cosmétique mondiale »

COSMETIC VALLEY est le premier réseau mondial en parfumerie-cosmétique, coordinateur de la filière française. L'association rassemble l'ensemble des savoir-faire métiers, de la culture des plantes jusqu'aux produits finis. Sa mission : faire rayonner la marque France par l'innovation, l'export, le business, l'emploi et la formation, renforcer la visibilité et l'attractivité des laboratoires de recherche, des entreprises et des territoires, partager les enjeux et opportunités du secteur afin de servir le développement économique de la filière.

www.cosmetic-valley.com

Contact presse FEBEA:

THE DESK – Guillaume Clédou Bourg – guillaume@agencethedesk.com – 06 10 61 62 50

Contacts presse COSMETIC VALLEY:

Béatrice Parrinello-Froment – beatriceparrinello@bpfconseil.com - 06 63 72 16 06 Cyrielle Lafitte – cyrielle@bpfconseil.com - 06 70 06 50 48